

?Ma sœur, à quand le Hejab

<"xml encoding="UTF-8">

Ce sujet est un sujet d'extrême importance, car c'est un sujet qui, s'il est négligé peut causer de nombreux dégâts, d'ailleurs il en a déjà causé malheureusement. Et c'est un sujet qui est x continue à être un fléau qui cause de très nombreux dégâts dans la société.

Comme vous le savez tous, ce sujet est Al Hijab que l'on traduit en français de manière un peu simpliste par « le voile ». Mais on va voir que ce qu'on appelle le Hijab est plus vaste et plus général que cela. Et comme c'est quelque chose de tout à fait voyant et qu'on remarque tous, ce Hijab est une chose délaissée par beaucoup de nos soeurs musulmanes.

On va revenir aux facteurs qui ont poussé nombre des ces jeunes filles et jeunes femmes à délaisser le Hijab. Il y en a plusieurs... On ne peut pas réduire ça à un seul facteur et simplifier la chose, non, Il y a plusieurs éléments et facteurs qui ont contribué à amener ce phénomène.

C'est à partir du siècle passé qu'est apparu ce phénomène. Avant, jusqu'au 19e siècle, dans la majorité des pays musulmans, il était totalement impensable de trouver une femme qui n'avait pas au moins la chevelure voilée et qui n'était pas habillée pudiquement.

Bien sûr, ici quand on parle du hijab, c'est à l'extérieur, car du vice et de la turpitude, il y en a toujours eu, mais de manière cachée, à l'intérieur des maisons ou dans certains endroits qui étaient connus pour cela. Ce dont on parle à présent, est le fait que la femme se dévoile et montre ses atours de manière flagrante, dans la rue, au vu et au su de tous. C'est ce qu'on appelle « Attabarrouj », qui a débuté surtout durant le siècle passé. Et dans certains pays, il a pris une ampleur très considérable.

Je pense par exemple à l'Egypte, où un jour une femme a arraché symboliquement son voile pour, selon elle, dire « nous sommes libres, nous nous libérons de ce carcan et de ce poids qui nous pèse et qui est le voile. » Bien sûr, ces femmes ignorantes de leur religion, à mon avis, ont voulu se libérer d'un certain nombre de traditions qui pesaient sur elles. Et ces traditions sont souvent des traditions locales qui vont souvent à l'encontre de l'islam, comme par exemple (je ne sais pas si l'on peut appeler cela une tradition) le mauvais traitement que les hommes

infligent aux femmes. C'est vrai que certains hommes considèrent les femmes comme moins que rien. C'est vrai, mais alhamdoullilah, bien au contraire, l'islam n'a rien à voir avec ça. Il rejette au contraire cette conception. Il y a également certaines traditions qui ont été héritées d'avant l'islam dans certaines sociétés qui se sont islamisées par la suite, qui continuent à perpétuer et qui vont souvent à l'encontre de l'islam. Bien sûr, ce sont souvent des choses que l'on rencontre dans des milieux ignorants et non chez des gens qui ont de la connaissance.

Donc souvent, ces femmes ont voulu se libérer de toute cette série de poids et de carcans qui pesaient sur elles, et malheureusement avec l'appui du Shaytan, se sont dit : « En se libérant du voile, on se libère de toute cette série de poids et de traditions. Et en même temps, on tend vers le modèle de la femme épanouie, libérée et émancipée, la femme occidentale. » C'est pour elles le modèle de la femme émancipée par excellence. Elles ne connaissent pas le revers de la médaille. Qu'est-ce que la « femme libérée » ? Il suffit de regarder quelques statistiques pour constater qu'on est bien loin de ce qu'on prétend.

Quels sont aussi les gens qui ont encouragé et poussé à ce mouvement de « libération des femmes » ? C'est en fait le mouvement de libération parfois de la religion. Ils veulent se libérer, et ce sont souvent des laïcs qui sont actifs dans ces mouvements. Et pour eux, le mouvement de libération de la femme consiste à la libérer de toutes les limites et de tous les enseignements de l'islam, du moins tous les enseignements qui ont trait à la pudeur de la femme.

: On peut classer les gens qui sont liés à ça (d'après moi bien sûr) en 3 catégories

La première de ces 3 catégories, ce sont les femmes ignorantes et Allah seul sait s'il y en a beaucoup ; il y a des hommes aussi, mais je parle des femmes ignorantes qui ne connaissent pas la valeur du hijab et qui ont institué le hijab, l'ont combattu croyant parfois que c'est une simple tradition.

La deuxième catégorie, ce sont les hommes qui y trouvent leur compte bien sûr et qui y trouvent profit, parce que les hommes qui laissent aller leur bestialité et qui ne font que suivre leurs instincts préfèrent voir la femme en minijupe et en décolleté plutôt que de la voir habillée correctement.

Et la troisième catégorie, ce sont les femmes dévergondées qui n'ont plus de pudeur et qui sont descendues très bas dans l'échelle des valeurs et qui sont jalouses de la chasteté et de la pudeur des femmes qui se respectent. Elles n'aiment pas les voir comme ça, car elles savent qu'elles sont éloignées de ce modèle, elles sont donc jalouses et aimeraient que toutes les femmes deviennent comme elles et se rabaissent comme elles l'ont fait.

Il y a aussi un point sur lequel il nous faut insister, c'est que le voile n'est pas un signe d'asservissement à l'homme, au père, au frère ou au mari comme le laissent croire parfois certains médias. Le voile est une adoration au même titre que la prière, le jeûne, le Hadj et que toutes les adorations prescrites par l'islam ; le hijab en fait partie également. Le hijab est donc une adoration. Si la femme porte le Hijab, ce n'est que par obéissance à son Créateur Qui le lui a demandé. Ce n'est pas pour se plier à la volonté de son père et ce n'est pas, encore une fois,

un signe de soumission au père ou aux hommes de la société ...

Il faut donc que ce soit très clair, parce qu'on ignore souvent que, justement, le Hijab est une adoration de la femme et non une contrainte imposée par les hommes. Et c'est pour cela d'ailleurs que l'on remarque souvent que si on a inculqué à la fille depuis toute petite qu'elle faisait cela pour Allah et qu'Allah la voit, jamais ... elle ne retirera son voile. Mais la femme à qui on n'a jamais expliqué cela, et qui croit justement qu'elle le fait pour faire plaisir à son père ou par peur de son père et son frère...c'est ce qu'on voit parfois dans le coin de la rue, elle le met dans son sac dès qu'elle s'éloigne un peu de la maison. Ou bien si elle a peur, elle ne demande qu'une chose, se libérer de ce foulard parce qu'on ne lui a jamais expliqué pourquoi elle devait le faire, elle sent que c'est un poids. De ce fait, dès qu'elle sait que son père ou son frère ne la voit plus, elle va essayer de se libérer de son voile. Contrairement au fait que si elle le faisait pour Allah et qu'elle sait que c'est Allah qui la voit de manière constante, jamais elle ne pourra le retirer.

Il faut aussi savoir que l'islam n'a pas prescrit le voile comme un fardeau pour la femme. L'islam veut le bien de la femme ici-bas et dans l'au-delà. Ce n'est pas un fardeau ni une entrave à la liberté, au contraire, l'islam honore la femme parce qu'il lui donne une valeur. Non pas la valeur d'un morceau de viande qu'on expose à la boucherie ou d'une marchandise qu'on vend à vil prix ou qu'on expose sur le panneau pour vendre le shampooing ou autres. Pour l'islam, la femme est plus que ça. Elle est l'école pour les enfants, elle est la moitié de la société et même plus. Elle est l'école qui va former les générations futures.

L'islam compare la femme à une perle précieuse. Vous savez que la perle est toujours dans une coquille. Pourquoi ? Parce que c'est quelque chose qui la protège ... c'est quelque chose de précieux et de beau. Pour l'islam c'est la même chose vis-à-vis de la femme.

Avant de commencer à entrer dans le vif du sujet, nous allons répondre à certains obstacles, à certains doutes que nous entendons de temps à autres et qui sont une entrave à ce que la femme mette le hijab. Ce sont des arguments fallacieux et pernicieux que jettent certains ennemis du hijab ignorants, et qui sont souvent un obstacle pour que la femme adopte le hijab. Lorsqu'on parle du hijab, il faut définir ce que c'est. Ce n'est pas ce Hijab, un petit morceau de foulard, un petit morceau de tissu qu'on met sur les cheveux ou à mi-cheveux, avec en dessous des habits : pantalon serré ou un tailleur ou autre chose. Non, ce n'est pas de ça dont on parle.

Malheureusement, c'est aussi devenu un phénomène. On dit « voilà, c'est une fille voilée », non ... elle a les cheveux voilés, mais elle n'adopte pas les vêtements et sa tenue vestimentaire ne remplit pas les conditions posées par l'islam. Donc, pour définir ce qu'on entend par le hijab, c'est un hijab "char'i", un Hijab tel que défini par les textes, qui recouvre bien sûr les cheveux, la poitrine et qui ne laisse apparaître aucune forme de la femme. Elle doit donc être couverte de la tête aux pieds, bien sûr avec l'exception (divergence entre les savants) des mains et du visage et certains savants disent qu'elle doit se couvrir totalement.

Ce dont on parle ici, c'est le Hijab qui est large et qui couvre tout le corps de la femme de manière à ce qu'on ne voit pas ses formes, de la tête jusqu'aux pieds, à l'exception du visage et des mains. C'est le minimum du hijab char'i (jurisprudentielle) et c'est de ce hijab dont on parle tout le long de cet exposé incha Allah.

Le premier doute, la première question ou obstacle que la femme se pose, est que le hijab n'est pas une chose obligatoire ou que c'est une tradition ancienne des civilisations anciennes ou que c'est quelque chose de préférable, mais que ce n'est pas une obligation religieuse ; ce n'est pas fard, wajib.

.Nous pouvons répondre à ce doute de plusieurs manières

Premièrement cela montre l'ignorance de la personne qui dit cette parole. Soit elle est ignorante, soit elle fait semblant de l'être par peur de découvrir une vérité qui va à l'encontre de

ses passions. Car si elle découvrait la vérité, elle ferait quand même semblant, car c'est difficile pour elle d'appliquer une telle chose. Donc soit la personne est ignorante, soit elle préfère rester ignorante tout en sachant où est la vérité puisque cela va de pair avec ses passions.

Il n'y a aucune divergence parmi tous les savants musulmans quant à l'obligation religieuse du voile. Il n'y a aucun savant qui a opposé une divergence par rapport à ce sujet. Ils sont tous unanimes quand au caractère obligatoire, (wajib donc fard), du hijab pour toute femme à partir de la puberté. Comme ils sont unanimes pour la prière, l'interdiction de l'alcool ou la fornication, ils sont unanimes quant au caractère obligatoire du voile de la femme.

Nous allons juste citer quelques versets qui prouvent cette obligation. Allah dit :

{ Et dis aux croyantes de baisser leurs regards, de garder leur chasteté, et de ne montrer de leurs atours

que ce qui en paraît et qu'elles rabattent leur voile sur leurs poitrines ;... }

[Sourate 24 - Verset 31]

Quelles sont les preuves que les savants ont tiré de ce verset quant au caractère obligatoire du Hijab ?

La première est dans la parole d'Allah { ...et de ne montrer de leurs atours que ce qu'il en paraît...}. Ce qui en paraît c'est quoi ? Le dessus de la poitrine ? Les cuisses, les mollets, la chevelure ? Non ! Il y a deux avis par rapport à « que ce qui en paraît ».

D'abord, chez les compagnons du Prophète. Ibn Massaoud a dit : « Ce qui en paraît ce sont atthiyabou addhahira, les vêtements qui paraissent parfois.»

Comme la femme qui a ses vêtements d'intérieur, parfois lorsqu'elle sort en faisant un mouvement, il y a un morceau de tissus de la robe d'intérieur ou de sa manche qui apparaît. C'est cela que veut dire ce verset { ...que ce qui en paraît ... } Cela d'après Ibn Massaoud . Il est donc partisan du fait que la femme doit se voiler entièrement et que les mots dans ce verset { ...que ce qu'il en paraît ...} c'est ce qui dépasse d'un vêtement d'intérieur.

Quant à Ibn 'Abbas , il dit : Ce qui en paraît ce sont les mains et le visage. Donc on revient à ce qu'on a dit tout à l'heure, tous sont unanimes, qu'au minimum, les seules choses que la femme peut laisser apparaître (selon cet avis) sont le visage et les mains. C'est la première preuve de ce verset.

La deuxième preuve, c'est la fin du verset { et qu'elle rabattent leur voile sur leurs poitrines... }
Ce sont donc deux preuves que nous pouvons tirer de ce verset.

Dans un autre verset, dans la sourate Al-Ahzab, Allah dit :

{ ô Prophète ! Dis à tes épouses, à tes filles et aux femmes des croyants, de ramener sur elles leurs grands voiles... }

[Sourate 33 - Verset 59]

Ce verset est clair et sans équivoque, explicite, quant à l'obligation du voile pour la femme à partir de la puberté.

C'étaient deux versets coraniques. Maintenant, nous allons voir quelques hadiths prophétiques.
Dans le recueil de Al-Boukhari d'après Aïcha qui dit :

« Qu'Allah fasse miséricorde aux premières femmes émigrées. Lorsqu'Allah a révélé le verset « qu'elle rabattent leur voile sur leurs poitrines », elles ont déchiré des morceaux de tissus et s'en sont voilé. »

Regardez l'application directe ! Contrairement à beaucoup d'entre nous. Il nous faut longtemps, insister plusieurs fois etc. Le degré de conviction ! Elles ont entendu que le verset a été révélé au Prophète et n'ont pas hésité une seule seconde !! Ce hadith est clair encore une fois que ces femmes ont compris l'obligation du voile et l'ont appliquée directement.

Dans un hadith rapporté dans le recueil de l'imam Mouslim, le Prophète dit :

« Il y a deux groupes des habitants de l'enfer que je n'ai pas encore vus : des gens porteurs de cravaches telles des queues de bœufs qu'ils utilisent pour frapper les gens, et des femmes

habillées mais nues, qui marchent penchées tout en faisant pencher (= exhibitionnistes à la démarche provocatrice). Leurs têtes ressemblent à des bosses de dromadaire penchées ; elles ne seront pas admises au paradis et n'en sentiront même pas l'odeur. Pourtant celle-ci peut être sentie à une distance de tant et tant de marche » [Rapporté par Mouslim, n° 2128]

L'explication de ce hadith est que la femme met des vêtements, mais ce sont des semblants de vêtements. Soit ils sont tellement courts et laissent apparaître les atours, soit ils sont tellement serrés qu'ils laissent apparaître les formes, soit transparents, etc. Selon le hadith, elles ne sentiront pas l'odeur du paradis vu les grands dégâts et la corruption qu'elles causent dans la société. Encore une fois, si le voile n'était pas obligatoire, le Prophète n'aurait pas indiqué une si grande menace qui pèse sur ces femmes.

On peut maintenant s'interroger, quelles sont les raisons qui ont poussé les femmes à arriver à ? ce stade

Il y a plusieurs raisons :

La première de ces raisons est l'absence de crainte d'Allah, ou l'ignorance de la religion. Et bien sûr, celui qui ignore la religion, et qui ignore Allah n'a pas de crainte ou en a beaucoup moins que celui qui connaît.

Deuxièmement, l'imitation aveugle de mauvais modèles. Elles se trompent de modèles. Plutôt que de prendre pour exemple les femmes des compagnons ou les femmes pieuses, elles ont pris les mannequins, les danseuses, les chanteuses, les actrices ou les sportives ou je ne sais encore quoi d'autre. Et pour elles, le chaytan enjolive ces modèles et les montrent en tant que femmes épanouies, et donc qu'il faut donc suivre pour être en harmonie avec son époque et pour être une femme émancipée. Et de là, pour beaucoup de femmes, le fait d'être voilée est considéré comme quelque chose d'arriéré, qui fait revenir à l'obscurantisme du passé qu'il faut abolir.

Egalement le fait de vouloir paraître, la concurrence entre les femmes pour montrer les plus belles parures ou les plus beaux vêtements, etc. Et bien sûr le voile empêche cela et empêche de se montrer sous sa plus belle apparence. Bien sûr les médias jouent également un grand rôle là-dedans.

Parmi les facteurs, il y a aussi chaytan. Il insuffle à la femme que le Hijab est un fardeau, un carcan. C'est lui qui insuffle aux femmes de tels doutes.

Egalement le manque d'éducation islamique reçue à la maison, ou qui est totalement absente du foyer familial. Que ce soit le père ou la mère.

Beaucoup de soeurs n'ont pas été éduquées sur le fait que le voile est une adoration et une obligation. Malheureusement, elles voient parfois leurs mères qui le portent par «tradition», ou le père qui a un mauvais comportement avec la mère, etc.

Tous ces éléments jouent pour le fait que la femme ne veuille pas ressembler à l'image qu'elle a en tête de ce voile.

C'était le premier doute.

: Le deuxième doute qu'on entend parfois chez certaines de nos soeurs est qu'elles disent

je prie, je jeûne, je suis musulmane alhamdoullilah, mais le hijab n'est qu'un vêtement, une »
apparence et n'est pas un des piliers de l'islam. Ce n'est qu'un détail et moi j'ai un bon
comportement, une certaine pudeur...beaucoup de filles portent le voile mais ont un mauvais
caractère. Allah ne regarde pas les apparences, mais regarde les cœurs. J'ai un bon cœur et
une bonne intention... »

Donc à cela, il y a beaucoup de choses à répondre :

Premièrement, le hijab, comme nous l'avons vu, est une obligation. C'est le premier argument
pour répondre à cela.

Deuxièmement, on demande à cette sœur : « Si vraiment tu avais un bon cœur, un cœur pur
comme tu le prétends, est-ce que tu désobéiras à Allah de manière flagrante et constante ?
Est-il logique pour quelqu'un qui dit avoir un bon cœur de désobéir à Allah de manière aussi
flagrante ? Je ne crois pas... »

Egalement, le bon comportement dont tu te dis dotée ; ce bon comportement n'est pas laissé

au gré de tout un chacun. C'est Allah qui définit le bon comportement. Parce que le bon comportement peut varier d'une civilisation à une autre, d'une culture à une autre...Chez nous il est défini par notre religion. Il n'est pas laissé au gré et au bon vouloir de chacun. Donc le hijab fait partie ...du bon comportement avec Allah et ensuite avec les gens.

Aussi, si le cœur est bon, cela doit rayonner et apparaître sur les membres extérieurs. Bien sûr, ce que nous disons là vaut aussi pour l'homme. Si le cœur est pur, cela doit apparaître et donner ses fruits sur les membres extérieurs. Et comment voit-on cela sur les membres extérieurs ? En se pliant aux directives d'Allah.

Comme on l'a dit donc, le fait de dire « J'ai un bon cœur » et en même temps désobéir à Allah , il y a une contradiction. C'est incompatible.

Aussi les femmes qui se disent « on a une pudeur ». Si tu es vraiment pudique ma sœur, comment agrées-tu que tous les hommes qui passent à côté de toi, voient tes atours et tes charmes ? Est-ce que c'est cela la pudeur ou alors c'est une définition nouvelle ? Si la femme est réellement pudique, jamais elle n'acceptera que les hommes voient ses atours.

Egalement ... quelle est la différence entre la femme mécréante et entre la femme qui obéit à Allah ? Un des plus grands signes est le voile ! C'est ce qui fait aussi la distinction entre une femme qui n'applique pas les enseignements (du moins cet enseignement-là) et une femme qui obéit à Allah . C'est donc aussi la manière de reconnaître la femme musulmane.

Il y en a aussi qui disent « nous faisons la prière et c'est bien plus important ». Ma sœur, il y a un problème dans ta prière. Soubhan Allah tu juges la prière...

Allah dit :

{ la prière éloigne des péchés et des turpitudes... } [Sourate 29 – Verset 45]

Si réellement ta prière était faite correctement, cela devrait se voir dans ton comportement. Il y a donc un grand problème dans ta prière. En plus de cela, si le hijab n'était qu'une apparence, pourquoi tous les textes que nous avons cités auraient été révélés ? Et si ce n'était qu'un détail, Allah ne dirait pas que ces femmes n'iront pas au paradis ou ne sentiront pas son odeur.

Aussi par rapport à ce hadith : « Allah ne regarde pas vos apparences, mais regarde vos cœurs et vos actes. »

Dans ce hadith, comme l'a dit cheikh Ibn Taymiya , il n'y a pas un texte qu'ont utilisé les gens sans que dans ce même texte il y ait une réfutation au début ou à la fin.

La première donc, ces gens ont pris comme arguments « Allah ne regarde pas vos apparences... » Mais à la fin du hadith, il y a une réfutation car il dit « il regarde vos cœurs et vos actes » Et le hijab est un acte, comme la prière, etc.

Allah ne regarde pas vos images. Ce sont les images indépendantes de notre volonté. Celui-là est de telle couleur, celui-ci est grand, petit, pauvre, mince, etc. Mais Allah ne nous juge pas pour cela ! C'est de cela que parle le hadith.

Nous revenons à cette chère sœur. Ma sœur, en quoi cela te nuirait-il d'ajouter le voile ? Si tu pries et tu fais le jeûne, etc. c'est très bien car ce sont les piliers et ce sont des priorités. Mais qu'est-ce qui t'empêches de mettre le hijab ? En quoi cela te nuit-il de mettre le voile ? En quoi est-ce un obstacle ? Je crois que la réponse est claire...

On ne fait pas de distinctions. Celui qui t'a ordonné de faire la prière et le jeûne, t'a aussi ordonné de te voiler. Dans la religion, nous ne faisons pas de distinctions entre les obligations.

Allah dit :

{ô les croyants ! Entrez en plein dans l'Islam, et ne suivez point les pas du diable,
car il est certes pour vous un ennemi déclaré. } [Sourate 2 – Verset 209]

! Rentrez dans l'islam de manière totale

On ne fait pas de distinctions entre la prière et le voile ou entre telle obligation et telle autre.

Et dernièrement, je pose la question à cette sœur. Est-ce que tu crois que ce sera une excuse valable le jour du Jugement dernier à présenter à Allah ? Dire « moi je priais, je lisais le coran ...

mais je ne portais pas le voile. Est-ce que tu peux te poser cette question ? Et si Allah te pose la question, crois-tu que ce sera un bon argument devant ton Créateur pour qu'il ne tienne pas compte de cela ?

Le troisième argument ou doute qu'on entend de temps à autre est celui qui est dit de cette manière

Je suis encore jeune, je veux profiter de la jeunesse, et le hijab est un obstacle à cela. Je ne pourrais plus m'habiller comme je veux et montrer ma garde-robe. Ou acheter tous les vêtements que je vois. Je ne pourrais plus les montrer.

Et en plus, le hijab m'empêche d'aller à certains endroits comme les cinémas, les plages, etc. parce que si j'ai le voile, les gens vont me remarquer et c'est la honte (« hchouma »). Donc si j'ai le voile, je ne vais pas pouvoir aller dans ces endroits... »

Pour répondre à ça ma sœur, on dit que l'islam est la soumission aux ordres d'Allah . Et si tu es musulmane, tu dois suivre les commandements et t'éloigner de ce qui est interdit, ou si ce n'est pas le cas, tu dois faire un examen de conscience et revoir ce qu'est la foi.

Aussi qu'entend-on par le fait de profiter de la jeunesse ? Est-ce que profiter de la jeunesse est synonyme de profiter du haram ? Je ne crois pas. Quand on dit « profiter de la jeunesse » c'est justement profiter de la jeunesse na'am (oui), mais dans les limites qui sont fixées par la législation et non se laisser aller à ses passions. Et bien sûr, chacun a des passions qui sont contre la législation, et chacun a un fléau qui lui est propre. Mais l'islam est synonyme de combat, de force et de sacrifices. Chacun doit sacrifier certaines de ses passions pour plaire à Allah .

Personne n'est dénué de passions et personne ne peut dire qu'il n'y a rien parmi les choses interdites qui le tente. Non. Chacun a ses obstacles, mais l'islam implique un certain effort et un certain sacrifice. Et en plus de cela, avec ces arguments, tu perds un immense mérite. Il y a un immense mérite qui te passe sous le nez !

Sache que le Jour dernier, parmi les choses sur lesquelles nous serons questionnés, il y a notre jeunesse ! Dans quoi avons-nous passé notre jeunesse ! C'est donc quelque chose de très

important, car c'est à ce moment-là que se fait « l'examen ». Quand tu auras 60 / 70 ans et que tu vas mettre le voile, l'examen sera presque fini ...

Dans le hadith qui parle des sept qui seront sous l'ombre d'Allah le jour où il n'y aura que Son ombre, le Prophète a cité les jeunes qui ont grandi dans l'adoration d'Allah.

Je te pose aussi la question ma sœur ; est-ce que tu seras capable le Jour dernier, de partager les péchés de beaucoup d'hommes dont le regard s'est dirigé vers toi ?

Car la femme qui montre ses atours, dès qu'elle sort de chez elle, partage tous les péchés de tous les regards qui se tournent vers elle. Elle porte une part de péchés. Bien sûr, les hommes se doivent de baisser le regard, mais la femme moutabarrija (non voilée, qui montre ses atours) partage les péchés de ceux qui la regardent. Faites un peu le bilan du nombre de péchés récoltés à chaque sortie !

De plus, en te dévoilant, tu fais du mal à tout le monde. D'abord à toi-même en désobéissant à Dieu et récoltant des péchés. Mais tu fais également du mal à ta famille. Comment ? Un père et une mère musulmane , cela leur fait mal de voir leur fille "mal habillée". Donc, ça fait du mal à ta famille, à toi-même et à l'ensemble de la société.

Un savant avait comparé la femme moutabarrija à un marchand ambulant. Le marchand ambulant expose et enjolive sa marchandise et la fait passer partout pour que les gens l'achètent. Cette femme moutabarrija est donc comparée à un marchand ambulant, qui propose sa marchandise à tous les regards comme toute marchandise au marché ! Et donc, je ne crois pas qu'une femme pleine de pudeur et de dignité puisse tolérer que tous les hommes la dévorent du regard et je suis sûr que toute femme sensée ... rougirait elle-même si elle réfléchissait réellement au fait que tous les hommes sur son passage ou beaucoup d'hommes la dévorent du regard.

Ce qui est triste également, ce sont les parents qui répètent que leur fille est jeune et doit profiter de la vie. Incha Allah on va y revenir.

Pour terminer sur ce point, on doit dire que le voile ne signifie pas la prison et cela n'empêche pas de profiter de la jeunesse mais selon, bien sûr, certaines règles fixées par le Créateur. Et le

fait que cela t'empêche d'aller dans certains lieux de débauche, est un bien pour toi. Si cela t'empêche d'aller sur des plages où il y a la mixité, (des hommes et des femmes à moitié nu) ou autres, ce n'est que pour ton bien.

Et c'est ici aussi que je lance un appel aux sœurs qui sont voilées, et même si elles sont mal voilées, qui ne montrent pas parfois l'exemple. Il faut savoir mes sœurs qu'à partir du moment où vous mettez, même le morceau de tissu sur la tête, les regards se tournent quand même d'une certaine manière vers vous. Il faut donc faire attention. Ceci comme l'homme qui laisse pousser la barbe ou qui a une certaine apparence, il doit doublement faire attention à ce qu'il fait. Pourquoi ? Parce que, si les gens le voient, de deux choses l'une : soit, il vont en profiter pour taper sur l'islam, soit il y aura des gens qui diront « si cela n'était pas bien, ce barbu ou cette voilée n'irait pas là... » Il faut donc faire doublement attention à ce que l'on fait.

Le cinquième doute : La personne qui dit : « Je mettrai le voile le jour où je serai totalement convaincue ; maintenant je ne le suis pas encore. Mais le temps viendra et je serai convaincue et je le porterai. » Ou encore : « ça me gêne en été quand il fait chaud... » Ou encore : « Le voile me donne une apparence qui n'est pas très attrayante, et je suis plus jolie sans. »

On dit par rapport à cela, que si les hadiths de ton Prophète et les textes de ton Créateur ne te suffisent pas, je ne sais pas ce qui pourrait te convaincre. Et celui qui craint Allah et l'adore réellement, s'empresse de répondre à Son appel et appliquer Ses ordres.

Allah dit :

{ Il n'appartient pas à un croyant ou une croyante, une fois qu'Allah et Son messager ont décidé d'une chose d'avoir encore le choix dans leur façon d'agir. } [Sourate 33 – Verset 36]

C'est une question d'obéissance ou de désobéissance. Il faut choisir son camp.

Et le verset a lié la foi à l'acceptation de l'ordre. La foi implique qu'on accepte l'ordre et les croyants ne choisissent pas sur le choix d'Allah et Son messager.

Puis on dit aussi, que cette conviction qui te manque tu dois l'acquérir. Ou bien attends-tu une révélation ? Tu dois chercher des arguments pour te convaincre puis ensuite appliquer.

Quant à la chaleur, je te citerai juste un verset qui dit :

{ Dis : « Le feu de l'Enfer est plus intense en chaleur. » —S'ils comprenaient !— }

[Sourate 9 – Verset 81]

Donc si tu n'es pas capable de supporter un peu de chaleur comme sacrifice pour ta religion, regarde combien de femmes ont sacrifié leur vie pour leur religion, comme par exemple Soumaya et d'autres femmes qui ont été tuées par Qoreich ou d'autres femmes encore qui ont sacrifié leur vie (ou d'autres choses très importantes) pour leur religion. Si toi tu n'es pas capable de supporter un peu de chaleur pour cette religion, à ce moment-là bien sûr, il faut
revoir ta foi.

Le sixième doute, est de dire que le fait de ne pas se voiler est devenue une chose courante et habituelle. Et la majorité des femmes ne se voilent plus, donc ça n'attire plus l'attention. Et en même temps, le fait de trop insister là-dessus à notre époque c'est un peu dur. Ou bien, puisque la majorité des femmes ne sont pas voilées. Est-ce qu'on va dire qu'elles sont toutes égarées ?

Nous disons que par rapport à ce concept de la facilité de la religion, la religion est facile en elle-même et Allah veut pour nous la facilité. Mais est-ce que la facilité est de se débarrasser de toutes les obligations et de suivre ses passions ? Non ! Ce n'est pas cela la facilité, mais au contraire c'est la difficulté. Il faut donc bien comprendre ce concept de facilité en islam.

"Ceux qui disent que le voile est obligatoire sont sévères et durs" : est faux ! C'est l'islam tout court. On ne rajoute rien. On ne dit pas en même temps qu'il faut que tu portes 10 kilos sur ta tête, 20 kilos dans chaque main et un gros sac sur ton dos pour rendre la chose difficile. Non ! Cela serait l'exagération dans la religion, ce qui est tout à fait interdit. Ajouter à la religion est quelque chose de très grave. Mais dans notre cas, les versets sont là et c'est tout ... Ce n'est pas une preuve de sévérité que d'appeler à appliquer les obligations de l'islam. Ou alors, appeler à la prière est aussi une preuve de sévérité.

Egalement, le fait dire que cela n'attire plus l'attention aujourd'hui est complètement faux et démenti par la réalité. En effet, on peut voir que les filles qui s'exposent le plus aux nuisances

ne sont pas les filles habillées correctement. Les filles qui s'exposent aux nuisances, aux agressions et autres sont souvent, dans 99% des cas, des filles qui ne sont pas habillées convenablement.

Par rapport au fait de dire « est-ce que la majorité des femmes sont égarées car elles ne sont pas voilées ».

Si maintenant la majorité des gens ne priait pas, est-ce qu'on va dire qu'il ne sont pas égarés ? Non. Toute personne qui va à l'encontre de l'islam est égarée sur ce point-là. Pas toute personne qui fait une chose contraire à l'islam est égarée, mais elle est « égarée » dans le sens où elle va à l'encontre de l'islam.

Allah dit :

{ Et si tu obéis à la majorité de ceux qui sont sur la terre, ils t'égareront du sentier d'Allah :
ils ne suivent que la conjecture et ne font que fabriquer des mensonges. }

[Sourate 6 – Verset 116]

Donc la multitude ou la minorité n'est pas un argument chez nous. Egalement dans un hadith, le Prophète dit :

« Bonne nouvelle aux étrangers. »

Et dans une des versions du hadith, il est dit :

« Ce sont des gens pieux dans une multitude de gens mauvais. »

Le sixième doute, c'est ce qu'on entend souvent parfois : « Je vais mettre le voile incha Allah, mais une fois que je serai mariée. Je suis encore un peu jeune. Alors il faut profiter un peu de la jeunesse, mais une fois mariée, je vais me voiler. »

Là, malheureusement, il faut dire que certains parents ont également cette idée. Ils laissent

leur fille non voilée à la limite comme une marchandise. Elle a plus de chances d'être acheté ! « Si elle est non voilée, elle va trouver un mari plus facilement. » Nous savons donc que leur pensée est fausse.

Il y a aussi pour certains - que je ne comprends pas non plus - pour qui l'islam est comme une prison. Il faut profiter encore un peu avant d'être "asphyxié". Une fois qu'on met le voile, on est dans une prison. On ne verra plus la lumière du soleil. C'est cela qu'on comprend parfois de certains de ces arguments, même si c'est indirect.

On demande aussi à cette sœur, qui peut garantir qu'elle vivra jusqu'à pouvoir se marier. Et si elle mourait avant, en état de désobéissance ?

En plus de cela, en étant "mal habillée", crois-tu que tu trouveras un mari pieux ? Un homme bien et pieux viendra-t-il te demander alors que tu es dans cet état ? Au contraire ! Si tu veux te voiler après le mariage et pratiquer comme il faut, ce n'est pas de cette manière que tu trouveras un mari qui t'aidera à pratiquer l'islam. En général, quelqu'un de vraiment bien ne va pas se marier avec une fille qui est "mal habillée", mais va plutôt se chercher une femme "bien habillée".

Il ne faut pas mal me comprendre. Je sais qu'il y a des filles non voilées qui sont mieux que certaines filles qui sont voilées. On le dit clairement. Il y a des filles voilées, qui lorsqu'elles entrent dans le métro par exemple, commencent à faire entendre leur rire et se font remarquer. Il y a des femmes qui ne mettent pas le voile, mais qui ont une certaine pudeur et une retenue dans leurs gestes.

C'est un constat réel. Mais malgré cela, on dit que l'homme pour se repérer, va en général chercher une femme qui est habillée correctement. Donc, la seule chose que tu risques d'avoir est un mauvais mari.

Il faut également savoir qu'en islam, la notion de jeunesse est souvent mal comprise, même chez les hommes. Chez les hommes on vient à dire : « Il fait les 400 coups jusqu'à 23 ou 25 ans. Et c'est bon il est encore jeune. »

Quelle est la notion de jeunesse ? La personne est responsable à partir du moment de la

puberté. Apartir du moment où la personne est pubère, elle doit s'acquitter de ses obligations religieuses et donc la femme doit porter le voile.

Cette notion de jeunesse n'est pas seulement une notion linguistique. Ou comme la majorité à 18 ans ou autres. Non ! A partir du moment où la sœur est pubère, elle se doit de mettre le voile. Et c'est ça, même si elle est encore jeune linguistiquement, on ne peut pas dire « Voilà, elle est encore jeune, etc. »

En plus, cette notion de jeunesse est quelque chose de très flou. Si à 30 ou 40 ans elle est encore jeune et elle ne va donc pas se voiler jusqu'à ce qu'elle ait 60 /70 ans. C'est à cela que l'on va arriver. En plus de ça aussi, dans cette parole-là, il y a un manque de sincérité, parce qu'on dirait qu'elle va le faire pour son mari. Quand elle dit qu'elle doit se marier d'abord puis porter le voile. Non ! Elle doit le faire pour Allah et le plus rapidement possible.

Et le septième doute, c'est ce qui arrive parfois à certaines sœurs qui voudraient s'habiller correctement mais dont le mari ou la famille refuse. Elles sont donc obligées d'obéir à leurs parents.

La réalité de la servitude à Allah veut dire la soumission à Ses ordres. Et parmi ce qui découle de cette soumission, il y a le fait de faire prédominer le jugement d'Allah et son obéissance à tout autre ordre ou obéissance, et de rechercher Sa satisfaction avant la satisfaction de toute autre personne. Le Prophète nous a donné une règle en or dans ce hadith où il dit :

« Pas d'obéissance à la créature dans la désobéissance du Créateur. »

Je te pose aussi une question : « Tes parents ou ton mari te seront-ils d'un secours le Jour du Jugement dernier ? Vont-ils repousser de toi la colère d'Allah ? » Non ! Ce jour-là, chacun dira « nefsy, nefsy » (mon âme, mon âme), même les Prophètes.

Imagine ton père aujourd'hui ; s'il t'arrivait quelque chose, il ferait tout pour te sauver, et tu ferais de même pour lui. Mais ce jour-là, chacun (comme on dit dans le jargon) se niera. Ton père viendra te demander quelques bonnes actions et tu le lui refuseras. Tu voudras sauver ta peau, tellement ce jour-là sera un jour grandiose. Donc à ce moment-là, ni ton père, ni ta mère, ni ton mari ne seront là pour te sauver de "la colère d'Allah".

Bien sûr, on dit ici qu'il ne faut pas répondre de manière trop violente. Il faut bien sûr parler à ses parents de la meilleure manière, car il y a parfois l'ignorance et autres. Il y a les médias qui jouent un rôle. Il faut donc parler de la meilleure des manières, c'est-à-dire leur inviter quelqu'un en qui ils ont confiance ; un imam ou quelqu'un qui a de la connaissance. Ou alors une cassette ou un livre. Il ne faut pas non plus réagir de manière irréfléchie, mais en finalité, si les parents ne veulent pas accepter cela, on ne doit pas leur obéir sur ce sujet-là.

Et enfin, le dernier doute que l'on peut souvent trouver, c'est le fait de dire : « J'aimerais me voiler, mais je suis gênée ». Surtout pour les filles qui n'ont pas porté le voile dès le plus jeune âge. « Que vont dire les gens ? ... ». Le qu'en dira-t-on et les remarques des gens, etc. Bien sûr, il y en aura toujours pour faire certaines remarques, comme par exemple : « Tu étais plus jolie avant sans le voile. Tu faisais plus jeune... ». Tout cela pour dissuader cette fille.

Bien sûr, cette moquerie entre les croyants et les non croyants a toujours existé et a même été citée dans les textes du Coran. Ceux qui ne croient pas vont toujours dire aux croyants qu'ils sont des arriérés, des bêtes simplistes qui n'ont pas de logique, etc.

Et bien sûr, cela est une épreuve pour les croyants. Allah dit :

{ Si vous vous moquez de Nous, eh bien, Nous Nous moquerons de vous, comme vous vous moquez (de Nous).

Et vous saurez bientôt à qui viendra un châtiment qui l'humiliera, et sur qui s'abattra un châtiment durable! }

[Sourate 11 – Verset 39]

Le Prophète dit également le hadith suivant, rapporté par l'imam Tirmidhi :

« Celui qui recherche la satisfaction d'Allah, même si ça entraîne la colère des gens, Allah est satisfait de lui et fait que les gens soient satisfait de lui aussi. Et celui qui recherche la satisfaction des gens par la colère d'Allah, Allah est en colère contre lui et met les gens en colère contre lui. »

Et encore une fois, il n'y a pas d'islam sans certains sacrifices. On répond également à cette sœur : « Dans d'autres choses, que ferais-tu si les gens se moquaient de toi ? » De nos jours, les gens se moquent des ceux qui ne sortent pas avec quelqu'un du sexe opposé et pour eux, quelqu'un qui n'a pas de relations avant le mariage est quelqu'un de complexé. Si les gens commencent à se moquer de cela, qu'allons-nous faire ? Allons-nous tous faire la fornication pour leur plaisir ? Ou alors, si les gens se moquent de telle ou telle adoration dans l'islam ou la critiquent, allons-nous l'abandonner pour peur plaisir ? Non !

Donc pour terminer, je fais un appel à toutes mes sœurs. Allah est témoin qu'on veut du bien pour ces sœurs-là ; c'est « nassiba » (conseil). On ne veut que le bien pour elles pour leurs familles et pour la société toute entière.

Je demande donc à ces sœurs de réfléchir à ce sujet et de revenir à leur Seigneur avant qu'il ne soit trop tard en appliquant Ses ordres et en s'éloignant de Ses interdits.

Que la paix et la bénédiction d'Allah soient sur le Prophète Mohammed ainsi que sur ses compagnons et ceux qui le suivent. Et notre dernière parole est de remercier Allah, le Seigneur des mondes (AlhamdouliLehi rabbil 'Alamin).

Audio Ma soeur, à quand le Hijab ? - Par le frère Daoud Van Beveren

- Rappel retranscrit par l'équipe Sajidine à la demande de nos frères et sœurs malentendants

- Quelques reformulations ont été apportées pour une lecture plus aisée